



Catégorie de la mesure COMMUNAUTAIRES

Fonction(s) de la mesure **Acquérir les compétences de base (langue et calcul)**

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Revaloriser et renforcer les ressources physiques et psychiques
Développer le réseau social

Nom de la mesure **Cours de langue / Atelier de conversation / Activité d'intégration**

Organisateur **espacefemmes - frauenraum**

Description de l'activité Cette activité consiste à offrir à des migrantes dont les objectifs sont formulés autour de l'insertion sociale, des outils afin de développer leur intégration et de les amener à l'autonomie au quotidien.

Profil des bénéficiaires Migrants désirant s'intégrer socialement dans le canton de Fribourg et dont les besoins sont principalement tournés vers l'autonomie au quotidien et la connaissance de l'environnement socio-culturel.
Femmes peu ou pas scolarisées.
Femmes scolarisées en rupture sociale et ayant besoin d'un soutien appuyé et d'un encadrement conséquent afin de dépasser les freins à l'insertion.

Objectifs à atteindre Acquérir les compétences orales afin de communiquer dans l'environnement socio-culturel dans lequel elles évoluent et exercer des situations de la vie quotidienne.
Renforcer la fluidité des compétences langagières orales (se faire comprendre au quotidien).
Détecter les axes de progression dans le domaine de la prononciation et de l'articulation et atténuer les déformations langagières causées par la langue première.
Acquérir des connaissances transversales nécessaires à son autonomie au quotidien dans sa localité de domicile (se repérer dans l'espace-temps, identifier les cadres horaires, entrer en processus de formation, identifier les codes en vigueur en Suisse, identifier des éléments de documents type, comprendre le système scolaire...)
Renforcer son réseau. Développer des stratégies (de garde d'enfants, de soutien mutuel, de création de réseau social...)

Conditions de participation Motivation personnelle et participation à un entretien préalable pour déterminer si le cours est approprié à la bénéficiaire.

Moyens et méthodes Les supports et moyens didactiques sont adaptés et créés par les formatrices en fonction du public et du niveau du cours.
L'outil fide est intégré dans la formation.

Capacité d'accueil 6-12 participantes

Frais d'organisateur 7'500.00 CHF, à répartir sur 3 ans (CHF 3'000.- la première année, puis 2'225.- chaque année), sur factures semestrielles

Durée 3 années scolaires successives (excepté les vacances scolaires)

Dates A définir

Fréquence Cours de langue: 2 à 3 fois par semaine; Pratiquez votre français: 1 fois par semaine; Activité d'intégration: 1 fois par semaine

Horaire A définir

Taux d'activité 30%

District Sarine

Adresse St-Pierre 10, 1700 Fribourg

Localité Fribourg

Coordonnées de l'organisateur **espacefemmes**

Responsable de la mesure Responsable du secteur formation

Téléphone 026 424 59 24

Adresse

Rue Saint-Pierre 10



Catégorie de la mesure COMMUNAUTAIRES

Fonction(s) de la mesure **Acquérir les compétences de base (langue et calcul)**

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Revaloriser et renforcer les ressources physiques et psychiques

Développer le réseau social

Fax 026 424 59 27 No postal / Localité 1700 Fribourg

E-Mail info@espacefemmes.org Site Web www.espacefemmes.org

Type d'organisateur Organisme bénévole (sans contrat de prestations)

Mission de l'organisme Promouvoir l'égalité entre les sexes à travers l'échange, l'information et la formation; valoriser les ressources propres des femmes et promouvoir la participation des femmes suisses et immigrées dans la société.

Responsable de l'organisation Pascale Michel

Remarques

- espacefemmes établit des factures semestrielles
- Un correctif peut-être établi en cas d'interruption de la mesure
- Lors de l'inscription, en août, les conseiller-ère-s en intégration indiquent si ils/elles ont pu observer des besoins spécifiques
- Dans le courant du mois de septembre, les conseiller-ère-s en intégration reçoivent le programme semestriel établi par les formatrices avec la participante
- Les conseiller-ère-s en intégration reçoivent mensuellement un compte-rendu des présences/absences des participantes, comme déjà en vigueur actuellement
- Dans le courant du mois de mai, les conseiller-ère-s en intégration reçoivent un rapport sur les progrès et les observations constatés en matière de compétences langagières et intégration sociale
- Si nécessaire, un entretien peut être organisé avec la formatrice
- Sans intervention de la part des conseiller-ère-s en intégration, un nouveau programme sera établi pour la rentrée suivante avec les participantes.
- A n'importe quel moment, les conseiller-ère-s en intégration peuvent solliciter les formatrices pour réévaluer le programme si ils-elles constataient des nouveaux besoins.